

15. L'Initiative africaine sur le riz

L'objectif principal de l'Initiative africaine sur le riz (ARI) est la promotion et diffusion des NERICA et autres nouvelles variétés améliorées ainsi que les technologies afférentes en Afrique subsaharienne en vue de contribuer à l'allègement de la pauvreté et à la sécurité alimentaire.



L'Initiative a été officiellement lancée au cours d'une cérémonie internationale, à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, le 27 mars 2002, sous le parrainage du Gouvernement du Japon, du PNUD-CTPD, de la Fondation Rockefeller, de la Banque africaine de développement et de la Banque mondiale.

Au cœur de l'ARI, il y a la proposition qu'en combinant les NERICA et autres nouvelles variétés avec les technologies complémentaires, l'innovation institutionnelle et les nouvelles méthodologies de dissémination, un progrès relativement significatif et rapide peut être fait dans le développement du secteur rizicole en Afrique. En tant que telle, l'ARI est en conformité avec les Objectifs de développement du millénaire et l'intérêt du NEPAD à stimuler la croissance dans le secteur agricole ainsi que les politiques nationales de recherche accrue de l'autosuffisance en production vivrière.

La stratégie de l'ARI sera basée sur l'expérience de l'ADRAO avec les NERICA en Guinée et les pratiques qui en ont fait un succès comme le partenariat stratégique avec les donateurs, les ONG et les SNRA, l'appui politique, la sélection variétale participative (PVS) et les systèmes communautaires de production de semences (CBSS).

Le projet sera mis en œuvre à travers le Consortium NERICA pour la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, une alliance de SNRA, d'ONG, de paysans et de donateurs. L'ADRAO abrite le secrétariat du Consortium et le coordonnateur de l'ARI. Dans chaque pays participant, un **c o o r d o n n a t e u r** national sera identifié et une plate-forme nationale d'acteurs du secteur riz sera mise en place. L'identification d'un coordonnateur national est déjà finie dans les sept premiers pays et se poursuit dans les autres pays. Le rôle principal des plates-formes d'acteurs est de servir de lien entre les chercheurs, les organisations de développement, les paysans et les transformateurs de sorte à pouvoir identifier et hiérarchiser un ensemble commun d'objectifs et d'activités.

Le regroupement des utilisateurs finaux (y compris les femmes) sera aussi utilisé pour assurer un accès aux ressources de crédit. La Sélection variétale participative jouera un rôle central dans la diffusion des NERICA et autres cultivars intéressants et permettra aussi un feedback aux chercheurs des SNRA et de l'ADRAO.

A partir de juillet 2003, des variétés NERICA ont été homologuées dans des pays du continent et plusieurs autres sont sous vulgarisation dans beaucoup de pays. Le secrétariat ARI a reçu un financement de la Fondation Rockefeller et a signé un accord avec la Banque africaine de



développement (BAD). La subvention va être utilisée pour soutenir le secrétariat de l'ARI, produire des semences de reproduction et accélérer le processus de diffusion. En plus, sept SNRA ont conclu des accords de prêts et de subventions avec la BAD pour la dissémination des NERICA. Des négociations sont en cours avec d'autres donateurs.

Pour atteindre ses objectifs, l'ARI entreprendra les activités suivantes:

- établir une Unité nationale de coordination dans chaque pays participant et constituer des plateformes d'acteurs;
- encourager la production de semence de reproduction par l'ADRAO;
- mettre suffisamment de semences à la disposition des SNRA pour les activités PVS;
- renforcer la méthodologie PVS pour maintenir l'impulsion;
- soutenir et suivre la production de semences de base des variétés identifiées;
- encourager et fournir un appui technique pour la production commerciale de semences;
- organiser des ateliers de formation pour renforcer les capacités des SNRA;
- développer des stratégies de sensibilisation et de mobilisation des ressources pour promouvoir les technologies NERICA et réunir des fonds;
- développer des stratégies pour étendre le programme ARI au-delà de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

